

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DES COTES D'ARMOR SECTION ENTRAINEMENT ET COMPETITION

le comité départemental a confié aux tireurs de l'association de tir centre Bretagne à (LOUDEAC) l'organisation du championnat départemental de tir aux armes réglementaires **le samedi 21 avril 2018**

DISCIPLINE:

Suivant le règlement TAR (voir règlement sur le site de la FFTIR)

830 pistolets et revolver 25 m

831 pistolets vitesse militaire 25 m

832 Armes de Poings Authentiques

820 carabines d'entraînement militaire 50 m

810 armes à répétition manuel, version d'origine

815 armes semi-automatiques, version d'origine, (autres que 222 et 223)

816 armes semi-automatiques, version d'origine en 222 et 223 Remington

812 armes à répétition & semi-automatiques modifiés réglementairement ayant fait l'objet d'un agrément (visée, crosse, optique,,,,,)

DEROULEMENT:

9 postes de tir à 25m – 8 postes de tir à 50m – 10 poste de tir à 100m

les tireurs sont priés de se présenter 30 mn avant l'épreuve pour le contrôle des armes, munis obligatoirement de leur licence de l'année en cours validée par le médecin

PROGRAMME,HORAIRE,SERIES: (concerne toutes les épreuves voir feuille d'inscription)

NOTA

: Seules les inscriptions honorées de leur règlement seront enregistrées au fur et à mesure de leurs arrivées.
.Important

: Toute participation au Championnat engage le tireur à utiliser uniquement des armes détenues légalement.

TARIFS DES INSCRIPTIONS:

7,50 € (par discipline.)

REMISE DES PRIX:

Une médaille aux trois premiers de chaque discipline, plus coupe classement / équipe. La remise des prix aura lieu le samedi 21 avril, et sera suivie d'un vin d'honneur.

DIVERS:

Repas le samedi **sur réservation** 13 € contacter Michel LECANT

CONTACT (inscription et logistique):

Michel LECANT ; tél fixe : 02 96 56 38 63

port : 06 21 18 78 67

mail : michel.lecant@orange.fr

**INSCRIPTIONS A renvoyer à: michel LECANT - 18, Résidence les sentiers 22460 UZEL
au plus tard pour le 14 avril 2018**

